



**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle de Chlef**  
**Sous-Direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 378 / 21

Chlef , le 07/06/2021

A

Monsieur : **ATTOU OTHMANE**  
**HAY MEDDAHI N° 07**  
**CHLEF**

**OBJET : 01ère mise en demeure**

Suite au renouvellement de votre contrat n° 132/2019 du 02/12/2019 pour une durée d'une année (soit 12 mois), relatif aux travaux de construction lignes d'abonnés au profit de la direction opérationnelle de Chlef, vous êtes mis en demeure de vous présenter a la direction opérationnelle (sous-direction technique), siège sise ,rue des martyrs Chlef, dès la réception de la dite mise en demeure afin de bénéficier d'un nouveau Bon de Commande .

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.

**Le Directeur**



Directeur Opérationnel  
de Chlef  
Signé : Ryadh OUIZANE